

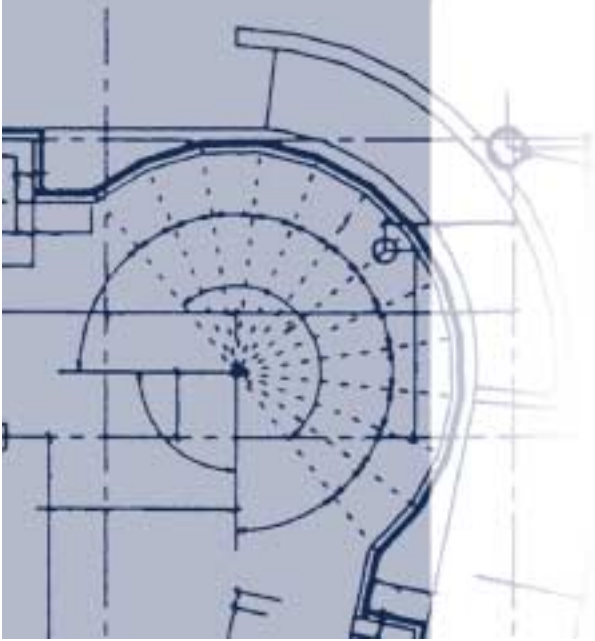
*N°18*

*Juillet 2002*



# NEWSLETTER DE LA CSSF

COMMISSION de SURVEILLANCE  
du SECTEUR FINANCIER



## Assermentation auprès de la CSSF

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la CSSF a organisé les 16 mars et 13 avril 2002 des examens-concours afin de recruter de nouveaux agents-stagiaires.

22 nouveaux agents, dont 15 dans la carrière supérieure (3 juristes, 11 économistes, 1 diplômé en langues), tous détenteurs d'un diplôme sanctionnant quatre années d'études universitaires au minimum, et 7 agents dans la carrière moyenne (rédacteurs), ont prêté serment devant Monsieur Jean-Nicolas Schaus, Directeur Général de la Commission de Surveillance du Secteur Financier le 1er juillet 2002.

Ils ont été affectés aux différents services de la CSSF, qui compte désormais 204 agents, dont 104 hommes et 100 femmes; la moitié des agents nouvellement recrutés étant des femmes.

### **Service Surveillance des Banques**

Carlos Adriano AZEVEDO  
Jean-Louis DUARTE  
Alain HOSCHEID  
Ronald KIRSCH  
Patrick MAAR  
Marina SARMENTO  
Yves SIMON  
Jacques STREWELER

### **Service Surveillance des Organismes de Placement Collectif**

Sonja BACKES  
Stéphanie BONIFAS  
Nathalie CUBRIC  
Anne-Marie HOFFELD  
Martin MANNES  
Dave REUTER

### **Service Surveillance des Activités d'Investissement**

Gérard BRIMEYER  
Carlo FELICETTI  
Simone GLOESENER-MULLER  
Maggy WAMPACH

### **Service Secrétariat Général**

Carine CONTE  
Natasha DELOGE  
Christiane FRIEDERICH-TRAUSCH  
Ngoc Dinh LUU

## Banques

### Somme des bilans des banques au 31 mai 2002 en légère baisse par rapport à celle du mois d'avril 2002

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 710,60 milliards au 31 mai 2002 par rapport à EUR 711,70 milliards au 30 avril 2002, soit une baisse de 0,15 %.

Suite aux changements intervenus sur la liste officielle des banques au cours du mois de juin 2002, l'agrément de BNP Paribas Securities Services et le retrait de la Banca Popolare di Verona – Banco S. Geminiano e S. Prospero Scarl, Verona (Italie), succursale de Luxembourg, suite à sa fusion avec la Banca Popolare di Novara, le nombre des établissements de crédit autorisés à exercer au Luxembourg est resté inchangé (184 unités).

### Professionnels du secteur financier (PSF)

#### Somme des bilans en baisse

Suivant les données établies au 31 mai 2002, la somme des bilans de l'ensemble des professionnels du secteur financier (145 entreprises en activité) se chiffre à EUR 2,901 milliards contre EUR 3,062 milliards au mois précédent, soit une baisse de 5,3%.

Le résultat net pour ces mêmes entreprises s'établit à EUR 194,84 millions.

#### Répartition des professionnels du secteur financier selon leur statut (au 30 juin 2002)

Catégorie		Nombre
Commissionnaires	COM	15
Conseillers en opérations financières	COF	9
Courtiers	COU	6
Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers	DEP	4
Distributeurs de parts d'OPC	DIST	45
Domiciliataires de sociétés	DOM	37
Gérants de fortunes	GF	49
Preneurs ferme	PF	4
Professionnels intervenant pour leur propre compte	PIPC	17
Teneurs de marché	TM	2
Entité pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux	EPT	1
<b>TOTAL *</b>		<b>146</b>

\* le même établissement peut être repris dans plusieurs catégories

## Organismes de placement collectif

### Patrimoine global des opc en légère baisse à la fin du mois de mai 2002

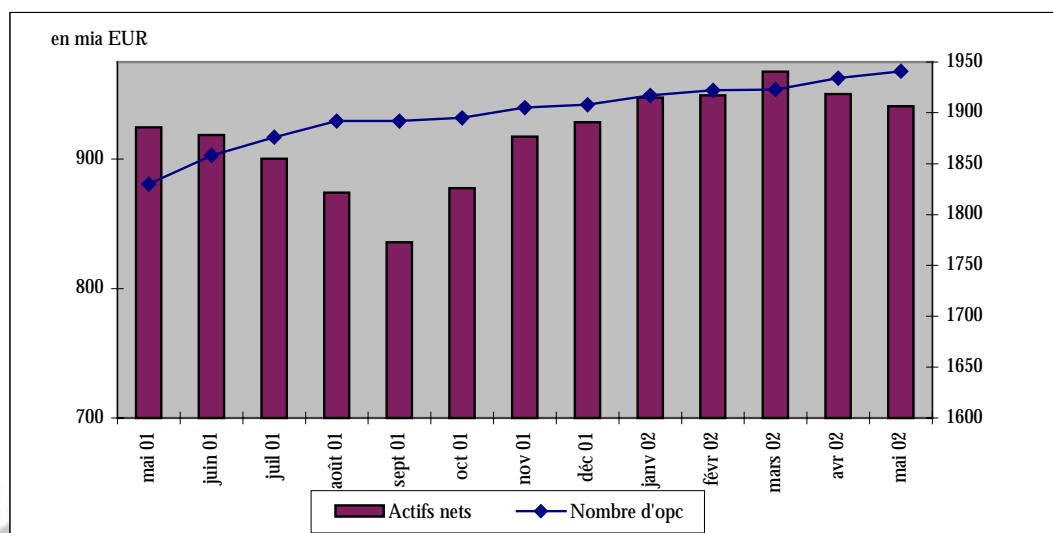
(communiqué à la presse le 3 juillet 2002)

Au 31 mai 2002, le patrimoine global net des organismes de placement collectif s'est élevé à EUR 940,892 milliards contre EUR 950,197 milliards au 30 avril 2002. Le secteur des organismes de placement collectif luxembourgeois a par conséquent diminué de 0,98 % par rapport au mois d'avril 2002. Cette diminution s'explique par une baisse générale des marchés financiers ainsi que par la hausse de l'euro par rapport au dollar américain.

Pour le mois de mai 2002, le secteur fait état d'une augmentation de 1,34% par rapport au 31 décembre 2001 où le patrimoine global net était de EUR 928,447 milliards. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en progression de 1,77%.

Au cours du mois de mai 2002, l'investissement net en capital s'est élevé à EUR 10,718 milliards. Par rapport au 31 décembre 2001, l'investissement net en capital s'élève à EUR 49,019 milliards.

Le nombre d'organismes de placement collectif pris en considération est de 1.941 par rapport à 1.934 le mois précédent. 1.172 opc ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 7.008 compartiments. En y ajoutant les 769 opc à structure classique, un nombre total de 7.777 unités sont actives sur la place financière.





## Développements réglementaires récents

### Circulaire CSSF 02/63

La circulaire rend attentifs les établissements surveillés à l'entrée en vigueur à partir du 1er juillet 2002 du Règlement (CE) n° 2560/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2001 concernant les paiements transfrontaliers en euros.

Ce règlement établit des règles concernant les paiements transfrontaliers en euros à l'intérieur de la Communauté afin d'assurer que les frais facturés pour ces paiements soient les mêmes que les frais facturés pour des paiements en euros effectués à l'intérieur d'un Etat membre. Il ne s'applique pas aux paiements transfrontaliers effectués entre établissements pour leur propre compte.

### Circulaire CSSF 02/64

La circulaire, publiée en date du 1er juillet 2002, attire l'attention des professionnels du secteur financier sur l'applicabilité directe au Luxembourg de la Décision 2002/460/CE du Conseil du 17 juin 2002. Par sa Décision, le Conseil a mis à jour la liste de personnes, groupes et entités auxquels s'applique le Règlement n° 2580/2001 concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

### Circulaire CSSF 02/65

La circulaire CSSF 02/65 du 8 juillet 2002 qui s'adresse plus particulièrement aux professionnels du secteur financier actifs dans le domaine de la domiciliation de sociétés, apporte des précisions au sujet de la signification pratique de la notion de siège telle qu'elle est prévue par la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation de sociétés.

Ainsi, convient-il de parler de siège et de domiciliation au sens de la loi susmentionnée à partir du moment où un tiers met une adresse au Luxembourg à la disposition d'une société afin d'être utilisée vis-à-vis d'autres tiers, même en-dehors de toute présence matérielle effective (locaux, personnel, etc.).

Lorsqu'une société a conclu une convention de courrier à retenir avec le professionnel, le simple fait de l'existence de cette convention ne signifie pas que cette société dispose d'un siège auprès de ce professionnel, l'adresse du professionnel utilisée de cette façon par la société n'étant en effet pas accessible aux tiers. De même, le fait par la société de donner instruction au professionnel d'envoyer le courrier (provenant du professionnel) à un tiers désigné au Luxembourg n'équivaut en tant que tel pas à l'existence d'un siège de la société auprès de ce tiers.

La circulaire s'exprime par ailleurs sur certaines pratiques de location cachant en réalité une activité de domiciliation. Ainsi, la location à des sociétés d'un ou de plusieurs locaux est susceptible d'être qualifiée de domiciliation à partir du moment où il y a une disproportion entre le nombre de sociétés locataires et la dimension des locaux loués. La pratique plus récente consistant dans la location de bureaux avec mise à disposition d'une infrastructure technique et administrative ne tombe pas en tant que telle dans le champ d'application de la loi du 31 mai 1999 à condition de répondre aux critères d'une location. En ce qui concerne le *time sharing* avec location à temps partiel des mêmes locaux à une ou plusieurs sociétés, cette pratique est assimilée à une domiciliation de sociétés lorsqu'elle est destinée à contourner la loi du 31 mai 1999.

## Quatrième réunion du CESR

Réuni pour la quatrième fois les 11 et 12 juin 2002 à Copenhague, le Comité des régulateurs des marchés européens des valeurs mobilières (CESR) a décidé de lancer la consultation publique relative à un document préparé sous le mandat provisoire d'élaboration de mesures d'exécution endéans le cadre de la directive sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché), mandat donné au CESR par la Commission européenne. Les mesures techniques proposées couvrent :

- les définitions d'information privilégiée et de manipulation de marché (article 1er de la proposition de directive) ;
- les obligations des émetteurs pour publier l'information (article 6 de la proposition de directive) ;
- les exigences en matière de travaux de recherche (article 6 de la proposition de directive) ;
- les opérations sur actions propres effectuées dans le cadre de programmes de « rachat » et les opérations de stabilisation (article 8 de la proposition de directive).

Lors de cette même réunion, le CESR a approuvé deux autres documents issus du processus de consultation, le premier intitulé « Standards for Alternative Trading Systems », en vue d'établir un cadre réglementaire aux systèmes multilatéraux de négociation alternatifs sous la législation européenne existante, le deuxième intitulé « A European Regime of Investor Protection – The Professional and the Counterparty Regimes », document qui vient compléter les règles de conduite du secteur financier applicables aux clients non professionnels publiées auparavant par le CESR. Ce document contient en annexe un document révisé relatif à la catégorisation des investisseurs dans le cadre de ces règles de conduite.

Tous les documents sont disponibles sur le site Internet du CESR  
<http://www.europefesco.org>.

## Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI)

Dans le cadre de la conférence francophone de la régulation financière qui s'est tenue les 24 et 25 juin derniers à Rabat, une charte portant création de l'Institut francophone de la régulation financière (IFREFI) a été signé par les présidents et représentants des autorités de régulation de neuf pays francophones, dont le Luxembourg.

En vertu de la charte, les autorités de régulation des marchés financiers de l'espace francophone (Maroc, Algérie, Belgique, France, Guinée, Luxembourg, Québec, Suisse et Union monétaire ouest-africaine) s'appliqueront à promouvoir la formation, la coordination et la coopération technique. Etant une structure souple de coopération et de dialogue, l'IFREFI a pour objectif de favoriser les échanges de savoir-faire et d'expériences, d'élaborer des études et d'échanger des informations fondamentales relatives aux marchés financiers entre les pays membres de l'Institut.

## LISTE DES BANQUES

### Nouvel établissement :

**BNP Paribas Securities Services**, Paris (France), succursale de Luxembourg  
23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 LUXEMBOURG  
Autorisation ministérielle du 1er juin 2002

### Retrait le 1er juin 2002

Banca Popolare de Verona – S. Geminiano e S. Prospero Scarl,  
succursale de Luxembourg

### Changements de dénomination :

Banca Popolare di Novara, succursale de Luxembourg  
**Banca Popolare di Verona e Novara Scarl**, succursale de Luxembourg

Cardine Banca, succursale de Luxembourg est devenue  
**Sanpaolo IMI SpA**, succursale de Luxembourg

LBLux S.A. est devenue  
**Banque LBLux S.A.**

### Changements d'adresse :

**DZ Bank AG**, Niederlassung Luxemburg  
4, rue Thomas Edison, L-1445 LUXEMBOURG  
Adresse postale : B.P. 785, L-2017 LUXEMBOURG

**State Street Bank Luxembourg S.A.**  
49, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG  
Adresse postale : B.P. 275, L-2012 LUXEMBOURG

## LISTE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

### Nouvel établissement :

**GESTADOR S.A.** Domiciliataire de sociétés  
282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg  
Autorisation ministérielle du 4 juin 2002

### Changement de dénomination :

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.  
est devenue  
**RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.**

CARLSON ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.  
est devenue  
**SKANDIA & PARTNERS S.A.**

## Changement de dénomination et élargissement du statut :

PARBEL GESTION S.A. est devenue

**BNP PARIBAS FUND SERVICES**, en abrégé "**BPFS**"

Elargissement du statut de gérant de fortunes à celui de **distributeur de parts d'opc ne pouvant accepter ni faire des paiements**

Autorisation ministérielle du 7 juin 2002

## Changement d'adresse:

**FORTIS INVESTMENT FINANCE LUXEMBOURG S.A.**

en abrégé "F.I.F. LUXEMBOURG S.A."

(Bureau 6.114) 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

## **LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)**

Inscriptions et retraits pendant le **mois de mai 2002** de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois qui relèvent de la loi du 30 mars 1988 et de la liste officielle des organismes de placement collectif qui relèvent de la loi du 19 juillet 1991

### Inscriptions

- ACTIVEST LUX OPTIRENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
- ADIG WM ZINSPLUS 6/2006, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- ANF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- APERTA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- BL KINGFISHER FUND OF FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
- FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
- FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- H & A LUX VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- HELVETIA PATRIA FUND, 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- THE CMI MANAGED FUND, 166, route d'Arlon, L-8010 Strassen

### Retraits

- A.L.S.A.-SYSTEM D 5/2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- CITIBOND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
- COLBERT DOLLAR BOND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- COLBERT EUROPE BOND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- EXTOR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- GB INTERNATIONAL FONDS SPÉCIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- JEFFERIES EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- SEB INVEST CONCEPT NEWENERGY, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- SELECTINVEST TURKEY, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg



# Place financière

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **184** (30 juin 2002)

Somme de bilans : **EUR 710,596 milliards** (31 mai 2002)

Résultat avant provision : **EUR 1,21 milliards** (31 mars 2002)

Emploi : **23 564 personnes** (31 mars 2002)

Nombre d'OPC : **1 941** (10 juillet 2002)

Patrimoine global : **EUR 940,892 milliards** (31 mai 2002)

Nombre de fonds de pension : **4** (30 juin 2002)

Nombre de PSF : **146** (30 juin 2002)

Somme de bilans : **EUR 2,90 milliards** (31 mai 2002)

Résultat net : **EUR 194,84 millions** (31 mai 2002)

Emploi : **4 348 personnes** (31 mars 2002)

Emploi total dans les établissements surveillés : **27 912 personnes** (31 mars 2002)

## Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon

L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : [direction@cssf.lu](mailto:direction@cssf.lu)

Site Internet : [www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)